CONSEIL MUNICIPAL Séance extraordinaire du 20 juin 2014 A 19 heures 30

<u>PRESENTS</u>: M. Pascal TOUCHARD, Maire - M. Pierre COUTURIER - Mme Sylvie GINET, adjoints M. Louis- Jo LONGERE - M. Jean-Claude PERRON - Mme Karen SANLAVILLE - M. Gabriel COUTURIER- M. Emmanuel BUSCHI- Mme Véronique LEROY

Excusés: M. Noël VALLET - M. Yves CHIZELLE

Début de séance 19h30

Le conseil municipal convoqué sur demande du préfet, se réunit pour procéder à l'élection des représentants de la commune en vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Détermination du bureau de vote :

Le bureau de vote est composé des 2 plus jeunes conseillers et des 2 plus agés. Karen Sanlaville, Véronique Leroy, Louis-Jo Longère et Gabriel Couturier composent le bureau de vote.

Election du délégué titulaire :

Le nombre de délégués titulaires pour la commune est fixé à 1.
Pascal Touchard est seul candidat. L'élection a lieu à bulletin secret.

Les résultats de l'élection sont :

Nombre de votants 9.

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés: 9

Nombre de voix obtenues par Pascal Touchard: 9

Election des délégués suppléants :

Le nombre de délégués suppléants pour la commune est fixé à 3. Gabriel couturier, Emmanuel Buschi et Jean Claude Perron sont candidats. L'élection a lieu à bulletin secret.

Les résultats de l'élection sont :

Nombre de votants 9.

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés: 9

Nombre de voix obtenues par Gabriel Couturier : 9

Commune de Saint Bonnet Le Troncy

Nombre de voix obtenues par Emmanuel Buschi : 9

Nombre de voix obtenues par Jean Claude Perron : 9

Les procès-verbaux sont établis par les membres du bureau de vote.

Fin de séance 20h00